

Une nouvelle étape pour l'Église catholique

L'assemblée continentale de Prague

Arnaud Join-Lambert

DANS **ÉTUDES** 2023/6 (JUN), PAGES 79 À 90
ÉDITIONS **S.E.R.**

ISSN 0014-1941

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-etudes-2023-6-page-79.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour S.E.R..

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Une nouvelle étape pour l'Église catholique

L'ASSEMBLÉE CONTINENTALE DE PRAGUE

Arnaud JOIN-LAMBERT

La phase européenne du Synode sur la synodalité s'est achevée à Prague en février 2023. Ce fut une expérience de discernement en commun. Les différences d'approche entre l'Est et l'Ouest ont permis une explication mutuelle.

Pour l'Europe, la phase continentale du Synode sur la synodalité (2021-2024)¹ s'est jouée à Prague du 5 au 12 février 2023. Ce fut un moment de discernement en commun qui a transformé les participants, évêques comme laïcs. Une expérience difficile à traduire en mots mais qui constitue une étape significative pour le renouvellement de l'Église catholique.

On peut à bon droit parler de *kairos*, de « moment favorable ». Une fois pris au sérieux, le *kairos* transforme la ligne du temps. Il y a un après radicalement différent de l'avant, pour un mieux. Ce qui s'est passé à Prague mérite d'être relaté et analysé ici. De nombreux enseignements peuvent en être tirés.

Il faut tout d'abord insister sur le caractère totalement inédit de cet événement. À la différence de l'Amérique latine, il n'y a aucune tradition d'assemblée ecclésiale au niveau européen. Quelques processus synodaux ont certes eu lieu au niveau national depuis le concile Vatican II, en Allemagne (1971-1975, à l'Ouest ; 1973-1975, à l'Est ;

1. Une abondante documentation multilingue est disponible sur le site du Synode (www.synod.va).

2019-2023), en Suisse (1969-1975), en Autriche (1973-1974), en Angleterre et au Pays de Galles (1980) et la douloureuse histoire des Pays-Bas (1966-1980). Il y a eu deux conciles pléniers en Pologne (1991-1997) et en République tchèque (1997-2005). Il y a eu, en Italie, cinq assemblées ecclésiales nationales (1976, 1985, 1995, 2006 et 2015). Mais aucun de ces processus nationaux n'est vraiment comparable au synode romain actuel dans son ensemble, ni à cette assemblée de Prague en particulier.

Cette assemblée ne partait pas de rien. Elle prenait place dans un processus ouvert en octobre 2021 qui, après la consultation large dans les diocèses du monde entier et les mouvements, a abouti à des synthèses ou collectes nationales. À partir de là fut élaboré le *Document pour l'étape continentale*² qui fut retourné dans les pays pour susciter une réaction, celle qui fut communiquée à Prague.

Notons enfin que le choix de Prague fut en soi déjà symboliquement fort. Au centre de l'Europe, la ville est un lieu majeur de l'histoire religieuse européenne, pour le judaïsme, pour la Réforme et pour le renouveau catholique. Trois célébrations eucharistiques dans des lieux historiques ont permis d'approcher cette dernière dimension.

Une composition « évangélique »

La conférence du théologien tchèque Tomáš Halík, proposée en ouverture, donnait le ton³. Elle présentait la démarche chrétienne sous le signe de la « voie », du chemin : « L'Église, en tant que communion de pèlerins, est un organisme vivant, ce qui veut dire qu'elle doit être toujours ouverte, en train de se transformer et d'évoluer. » Le processus synodal doit se vivre dans un esprit de dialogue, de compréhension mutuelle. Contre toute nostalgie de formes caduques de l'Église, il faut exercer un discernement en commun : « Le renouveau synodal peut et doit être une invitation, un encouragement et une inspiration *pour tous* à marcher ensemble, à grandir et à mûrir ensemble. » On peut dire que l'organisation de la rencontre s'efforçait de répondre à cette attente.

2. Appelé parfois *Document de Frascati*, puisqu'il a été élaboré à la fin de septembre 2022 à Frascati, près de Rome, par une trentaine d'experts en théologie et en droit canonique, femmes et hommes.

3. « "La transformation de l'Église peut avoir un impact sur le destin de toute la famille humaine", estime Tomáš Halík », *La Croix*, 6 février 2023 (sur www.la-croix.com).

La Secrétairerie générale du synode avait confié toute l'organisation de l'assemblée continentale européenne au Conseil des conférences épiscopales d'Europe (*Consilium Conferentiarum Episcoporum Europæ*, CCEE) basé à Saint-Gall, en Suisse. C'est au Conseil que furent donc décidées les modalités de participation et la méthode. Le choix fut de désigner quatre délégués pour chacune des trente-neuf composantes⁴ du CCEE. Cela peut surprendre. On est ainsi déjà situé dans une autre logique que la représentation proportionnelle la plus commune en politique en Europe, celle du nombre de membres. C'est plutôt une logique de « chambre haute » des systèmes fédéraux comme le Sénat américain ou le Conseil des États en Suisse. La délégation de la toute petite Église ultraminoritaire d'Albanie et celle aussi petite de la très catholique Malte avaient chacune quatre membres (y compris Monaco, en raison de son statut dans le CCEE), tout comme celles d'Allemagne, de Pologne ou d'Italie. Cela dit, cette organisation fut contestée lors de la séance réservée aux évêques, avec le souhait d'une modification à l'avenir.

Ce choix déplace déjà un peu nos représentations proprement démocratiques ou en termes de groupes de pression. Mais il va plus loin. On pourrait parler d'un apprentissage qui a quelque chose à voir avec une certaine logique évangélique. Le plus petit a finalement une parole de même poids que celle du plus grand dans le discernement synodal. Cette logique rejoint et met en œuvre l'exhortation du *Document préparatoire* (2021) sur la place à laisser à tous, surtout aux personnes à qui on ne donne jamais la parole ou qui n'osent pas la prendre (nos 9, 29 et 31). Cette « égalité » fut aussi mise en œuvre pour les groupes d'échanges à Prague, où la voix de chacun avait une égale importance, qu'on soit préfet d'un dicastère, évêque, prêtre, diacre, personne laïque ou consacrée. En revanche, les personnes marginalisées, en grande précarité ou en situation de handicap étaient concrètement absentes.

Une démarche de discernement

Un procédé essentiel de la méthodologie consista à insérer dans le programme trois moments de travail d'une heure et demie en groupes linguistiques. Cette option n'allait pas de soi, n'étant pas prévue dans

4. Créé en 1971, ce Conseil regroupe les présidents des trente-deux conférences épiscopales en Europe et six évêques de diocèses hors conférences (comme Monaco ou Luxembourg), ainsi que le président du synode de l'Église grec-catholique d'Ukraine.

le premier projet. Les prises de paroles en assemblée plénière furent finalement limitées en durée et en quantité : à six minutes pour chacune des réactions prérédigées par les trente-neuf délégations ; à une seule conférence donnée en ouverture. À cela s'ajoutent des prises de parole du secrétariat et de la présidence du CCEE et les orientations méthodologiques de Mauricio Lopez⁵, membre de la commission de méthodologie du synode et de la *task force* (« unité d'intervention ») de la Secrétairerie générale du synode.

Ces groupes linguistiques furent importants pour une raison et décisifs pour une autre. D'une part, les contributions des groupes au travail collectif de discernement furent considérées à l'égal des rapports rédigés en amont. L'assemblée ne fut pas une simple chambre d'enregistrement ou d'ajustement, mais réellement un lieu de discernement. D'autre part, ces groupes restèrent identiques, ouvrant la possibilité d'une évolution, d'une progression et d'un approfondissement communs, au-delà des différences parfois évidentes. Par exemple, un des groupes de langue allemande, après la première rencontre, avait hésité à arrêter, à se séparer. Ils ont essayé de continuer et, à la fin de l'assemblée, ils ont relevé combien avoir traversé le moment de quasi-incompréhension préalable avait été bénéfique et fécond, source d'un apprentissage commun de la diversité. Pour l'avenir, le souhait fut exprimé d'amplifier ce travail par groupes.

La méthode proposée a certainement contribué à cette fécondité. La « conversation spirituelle » est en effet construite pour laisser d'une manière systématique la place à chacun et chacune, mais aussi une place obligatoire au silence. L'expression de chacun et chacune dans un premier tour (sans débat) est suivie d'un moment de silence, puis d'un deuxième tour où chacun et chacune peut exprimer ce que la parole d'une autre personne a éveillé en elle-même. C'est un tour décisif où sont valorisées la parole d'autrui et donc l'écoute profonde. Puis vient le temps du débat. Un troisième tour oblige le groupe à se mettre d'accord sur ce qui sera transmis en assemblée plénière. Lors de la relecture finale, presque tous les groupes ont souligné combien cette expérience avait été un moment plus ou moins important de découverte et un moment spirituellement fort. Cette méthode a été ou aurait dû être transversale à toutes les étapes de la consultation synodale

5. Directeur du réseau et des programmes d'action pastorale du Conseil épiscopal latino-américain (*Consejo Episcopal Latinoamericano*, Celam) et secrétaire exécutif de la Conférence ecclésiale d'Amazonie.

– comme suggéré dans le *Vade-mecum*, dès octobre 2021 – depuis les rencontres locales, et même dans plusieurs assemblées synodales concluant l'étape locale (comme dans l'archidiocèse de Malines-Bruxelles, par exemple)⁶.

Assurer la transparence

Ajoutons un autre point totalement novateur et inédit, celui de la transparence. Le présidium du CCEE avait décidé la diffusion en ligne pour faciliter la participation du plus grand nombre possible de personnes en Europe. Cette décision fut concrétisée par la retransmission en direct de toutes les assemblées plénières, des discours et des liturgies sur la chaîne *YouTube* du CCEE. Ces vidéos sont encore accessibles en ligne⁷ et devraient le rester. Œuvrer ainsi en toute transparence est ensuite apparu comme une chance pour la crédibilité de l'Église. Les contributions initiales des différentes délégations, ainsi que les rapports des groupes de travail présents et en ligne, et des interventions individuelles, dont celles des observateurs, sont toutes accessibles sur un site internet spécifique⁸. Ainsi tous les matériaux disponibles qui ont servi à la rédaction du document final sont libres d'accès.

Cette transparence inédite renforce alors la légitimité de ce document de Prague. Le comité de rédaction composé de six experts et expertes a suivi ce principe de transparence en synthétisant fidèlement les expressions des membres de l'assemblée. Leur « excellent travail » a été souligné dans les *Remarques finales* des évêques. Chacun peut le vérifier aisément en refaisant le parcours de l'assemblée. La rédaction de cette vingtaine de pages sans prédocument (contrairement à l'assemblée nord-américaine, à Orlando, par exemple) se fonde uniquement sur tout le travail livré ou effectué à Prague. La lecture publique et diffusée en ligne dès la fin a été voulue impérativement

6. Une participation à distance était possible, une innovation inédite au niveau européen et non utilisée dans les autres assemblées continentales. À Prague, chacune des trente-neuf composantes du CCEE avait été invitée à choisir jusqu'à dix « délégués en ligne ». Dans la plupart des cas, les participants étaient isolés. En France et en Suisse seulement, ils étaient rassemblés en un même lieu. La participation (unilatérale) était assurée grâce à la retransmission en direct de tout ce qui était commun, donc aussi bien les offices que les réunions en plénière. Les délégués en ligne avaient leur propre groupe d'échanges. Ils avaient une rencontre quotidienne avec leurs délégués qui étaient physiquement présents à Prague. Et, enfin, ils ont rédigé avec leur groupe un rapport qui a été présenté en plénière.

7. www.youtube.com/@CCEEMediaoffice/streams

8. <https://prague.synod2023.org>

par le présidium, respectant le travail de l'assemblée et liant ainsi étroitement le *Document final* ultérieur (intégrant les remarques faites dans les vingt-quatre heures qui ont suivi) à cette première version.

On remarquera que bien rares sont les organisations internationales qui procèdent ainsi. C'est un encouragement à procéder de la sorte pour l'Église catholique ailleurs, ainsi que pour les assemblées romaines. La synodalité n'a rien à perdre en étant transparente.

Un contexte commun qui divise : la sécularité

La première caractéristique de cette assemblée continentale par rapport aux six autres est son homogénéité paradoxale et sa très grande diversité culturelle et religieuse, y compris areligieuse. Ce qui est apparu est surtout une polarisation tant explicite qu'implicite entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est.

Le contexte commun est celui de pays plus ou moins sécularisés, depuis plus ou moins longtemps. En tout cas, on peut parler d'une sécularité commune, fruit de deux cents ans d'évolution marqués par une importance croissante de la liberté individuelle et de l'autodétermination religieuse. Cette situation est « notre » être-au-monde en Europe, quelle que soit l'appréciation qu'on en fait. Sur ce terreau commun se développe une tension fondamentale, source de plusieurs dissensions apparues à Prague.

Au risque d'être caricatural, on pourrait dire que le regard porté sur la sécularité en Europe de l'Ouest est neutre ou positif. Tout en ayant conscience qu'une déviance existe (celle d'un sécularisme idéologique antireligieux), les responsables ecclésiaux et les délégués ouest-européens à Prague abordent la sécularité comme le « lieu » à habiter par l'Église pour y déployer sa mission. Cette attitude permet de comprendre une phrase comme « Dieu aime ce monde sécularisé » comme l'a exprimé un groupe francophone en ligne. Cette approche positive de la sécularité a été très remarquée dans le rapport belge, dans la partie lue par le cardinal Jozef De Kesel⁹. À l'opposé, les responsables ecclésiaux et les délégués est-européens considèrent majoritairement ce contexte comme neutre ou surtout négatif.

9. Dans la ligne de son livre *Foi et religion dans une société moderne*, Salvator, 2021.

Comment expliquer cette vision négative ? Il fut très important à Prague de tenter de se comprendre. Une écoute réelle a permis à certains délégués de faire un grand pas vers l'autre en ce domaine. Plusieurs l'ont dit et le *Document final* cite d'ailleurs le rapport du Luxembourg à propos de ce fossé qui peut être franchi : « Le grand écart entre ceux qui veulent réformer, voire transformer, et ceux qui ont peur du changement au point de le refuser. Que ces écarts nous rendent curieux de découvrir les arguments des uns et des autres, qu'ils nous rendent vigilants à nous respecter pour construire ensemble l'avenir de nos communautés, et non les uns contre les autres, en voyant dans la diversité une richesse. »

Les causes de cette diversité d'appréciation ne sont pas seulement une perception de foi. Il a été plusieurs fois évoqué que les personnes est-européennes, issues du monde disparu du communisme soviétique, ont un rapport au monde marqué par une attitude défensive. La société était une société oppressive tant au niveau religieux qu'au niveau des libertés individuelles. De ce rapport à la société, toujours sécularisée et devenue libérale, subsiste une certaine méfiance du point de vue des Églises héritières des communautés persécutées. Ce passé de « forteresse assiégée » peut aussi rendre difficile l'acceptation de la pluralité dans l'Église par les représentants est-européens, puisque l'ennemi voulait la diviser de l'intérieur. Accepter la pluralité peut alors être vu comme le symbole du début d'une division¹⁰.

Place ou absence de la crise des abus

L'éclatement successif de la crise des abus sexuels sur personnes mineures dans l'Église a traversé les pays d'Europe de l'Ouest les uns après les autres, en commençant par l'Irlande, la Belgique... jusqu'au Portugal. À chaque fois, les rapports publiés ont été l'occasion tant d'un profond traumatisme que d'une introspection collective. En Allemagne, le rapport de 2018 est directement un motif de convocation du « chemin synodal »¹¹. Le 13 février 2023, le lendemain de la clôture de l'assemblée,

10. Une autre différence contextuelle très forte est le nombre de catholiques dans les différents pays. À l'Est, mis à part la Pologne, la Lituanie et dans une moindre mesure la Slovaquie, la Slovénie et la Croatie, l'Église catholique est très minoritaire, soit dans des contextes ultra-sécularisés, soit dans des contextes marqués par l'islam, soit là où la culture reste majoritairement orthodoxe.

11. Cf. Franz Xaver Bischof, « Le chemin synodal de l'Église allemande », *Études*, n° 4303, avril 2023, pp. 67-78.

était publié le rapport national du Portugal, employant, comme dans le rapport français de la Ciase (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église), l'adjectif « systémique » pour qualifier cette crise. Les Églises des pays est-européens n'ont pas enclenché de telles investigations, si ce n'est la Pologne, en mars dernier.

Cette crise me paraît être un facteur pouvant expliquer une partie des appréciations différentes entre les Églises locales. D'ailleurs, il est très significatif que tous les rapports des pays ouest-européens – absolument tous, depuis les pays nordiques jusqu'à Malte – font une place plus ou moins importante aux abus dans les réflexions préalables à l'assemblée de Prague. Or les rapports des pays est-européens et est-méditerranéens ne les mentionnent pas. Les difficultés actuelles des Églises locales catholiques partout en Europe ne seront ainsi pas interprétées de la même manière quant à leurs causes, ou en tout cas par rapport aux abus sexuels et spirituels.

Faire place aux personnes « marginalisées »

La manière d'appréhender des questions « nouvelles », ou qui se posent avec plus de force actuellement, a aussi fait l'objet de divergences très explicites. La place des femmes dans l'Église, surtout dans la gouvernance ecclésiale, a fait l'objet d'une appréciation très consensuelle de principe sur une situation à changer. Mais la dimension de participation au pouvoir délibératif ou celle d'éventuelles ordinations ont divisé l'assemblée.

La situation des personnes éloignées, marginalisées ou exclues – que ce soit par elles-mêmes ou par des groupes ou responsables ecclésiaux – a traversé l'entièreté de l'assemblée, de manière récurrente. On ne peut pas ici ne pas évoquer les réflexions à propos des personnes LGBTQIA+. L'insatisfaction était au moins partagée, mais pas sur les mêmes raisons : soit on en parlait trop, soit on n'en faisait pas assez. Ainsi un délégué ukrainien a demandé en plénière de ne pas en faire un sujet majeur. Selon lui, il suffisait d'écrire un paragraphe dans le document final, mais il ne voulait pas que ce soit une question transversale. Pourtant la situation de ces personnes affleurait dans de nombreux sujets et réflexions. La transversalité fut donc finalement retenue.

Au sujet des personnes LGBTQIA+ et aussi d'autres « groupes » comme les personnes divorcées et remariées, les personnes en grande

précarité et même « les jeunes », l'assemblée a opté pour ne plus élaborer un discours « sur » ni un discours « pour » mais un discours « avec ». Ce choix a été perçu et exprimé comme un acquis de la mise en œuvre du principe de synodalité.

Apprendre la diversité

Depuis le début de cet article, il apparaît clairement que des tensions furent omniprésentes à Prague, tant entre les personnes dans les travaux de groupe et en plénière que sur les sujets abordés. Pourtant, il ne faut pas se méprendre ni les considérer à la manière d'une assemblée parlementaire ou d'un conseil d'administration. C'est ici un magnifique enseignement que l'on peut retenir de cette assemblée synodale européenne.

Le *Document final* ne dissimule rien des tensions, car il en fait même l'objet de tout son long chapitre 3¹². Il ne faut pas oublier que les tensions étaient le sujet d'une des trois questions posées en amont de l'assemblée. Mais le *Document final* insiste sur cette dimension et notamment son caractère positif. N'aurions-nous pas ici un des premiers fruits de la synodalité : considérer que les tensions ne sont pas nécessairement négatives ou délétères ? Comme on le lit dans le *Document final*, elles peuvent dégénérer en opposition, voire en conflits, mais elles sont aussi le lieu d'un apprentissage. Grâce à une réelle écoute et à la disponibilité intérieure pour se laisser déplacer, s'opère quelque chose de l'ordre d'une conversion. Comme il est écrit dans le *Vade-mecum pour le synode romain*, écouter, c'est apprendre les uns des autres. C'est peut-être cela qui s'est passé à Prague, l'amorce de la « conversion synodale » à laquelle exhorte le pape François. Cet apprentissage a été possible, dans l'assemblée européenne justement, en faisant place à une grande diversité *de et dans* l'Église catholique, une diversité appréhendée positivement. Par l'expérience de la diversité, chaque partenaire avait donc la possibilité d'apprendre quelque chose sur soi-même et sur l'autre. Un discernement commun devenait possible pour tous, unis dans la volonté de vivre et d'annoncer l'Évangile en Europe.

L'apprentissage des tensions est plus profondément un apprentissage de la diversité dans l'Église catholique. L'expérience de

12. Document disponible en ligne, ainsi que ceux des six autres assemblées continentales (sur www.synod.va/en/synodal-process/the-continental-stage/final_document.html).

Prague et le *Document final* seront de ce point de vue probablement une contribution majeure de l'Europe dans le concert des sept assemblées continentales. L'autre apport spécifiquement européen pour les assemblées romaines en octobre 2023 et octobre 2024 est le contexte spécifique de sécularité, donc la question de l'autodétermination religieuse, la liberté religieuse, dont le bienfait et la dignité ont été promus par le concile Vatican II. Être capable d'appréhender ensemble cette donnée incontournable de l'histoire humaine, tout en faisant droit et place à diverses manières de la vivre pour y annoncer l'Évangile, est une réelle source d'espérance.

Une collégialité épiscopale approfondie

Les tensions identifiées ne sont pas nouvelles. Le CCEE est un microcosme ecclésial qui n'en est pas exempt. Si l'assemblée européenne réunissant la totalité de ses membres s'est achevée le jeudi 9 février par la lecture publique d'une première version du document final, un second moment était prévu le vendredi et le samedi. Les trente-neuf évêques présidents de conférences épiscopales (ou leurs délégués) ou de diocèses hors conférences étaient invités à faire une relecture à chaud tant de l'assemblée que de ses résultats. Comme le CCEE s'était engagé dès le départ à ne pas modifier le texte final, une légère confusion planait sur ce temps, sur ce qui s'y ferait et à quoi il servirait. Un des objectifs fut de travailler l'identité du CCEE. Ce travail rejoint l'idée d'une « construction européenne ecclésiale » expérimentée pendant l'assemblée.

Finalement, les évêques se sont mis d'accord sur un bref texte intitulé *Remarques finales*, relisant les points forts de l'expérience synodale. Ils se réjouissent d'abord « que les moments de prière vécus ensemble et plus encore les travaux de l'assemblée [aient] été une expérience profondément spirituelle et véritablement synodale ». Ils soulignent la convergence de tous les travaux vers le *Document final*. Ce sont des acquis à souligner. Il faut dire que, à l'exception du président de la conférence épiscopale italienne et des évêques d'Estonie et de Moldavie, tous avaient participé à l'assemblée. Cet enchaînement d'une assemblée avec des prêtres, diacres et laïcs puis de leur assemblée habituelle était totalement inédit. À l'issue de ces deux jours supplémentaires, sept évêques (dont deux est-européens) m'ont dit avoir

vécu ce temps autrement que l'assemblée régulière du CCEE, telle qu'ils la connaissaient par le passé. C'est comme si l'expérience de synodalité vécue pendant cinq jours avait été transformatrice, en les préparant à vivre la collégialité autrement. C'est une dimension extrêmement importante à retenir de Prague. Plus de synodalité renforce, soutient et nourrit la collégialité épiscopale. Une étude approfondie et comparative avec les autres assemblées continentales serait à mener.

Un *kairos* ?

Notre réflexion commençait par l'affirmation un peu péremptoire que l'assemblée de Prague est un *kairos* pour l'Église catholique. Ce n'est peut-être pas si simple. Il est certain que l'expérience vécue d'une réalisation concrète du principe de synodalité est suffisamment significative pour encourager la « conversion synodale », selon l'expression du pape François. Il est plus que probable que de futures rencontres de ce type au niveau européen ou au niveau national en Europe tiendront compte de l'assemblée de Prague pour s'inscrire dans une continuité féconde du processus. Le souhait d'une assemblée ecclésiale européenne en 2025 est d'ailleurs relayé dans le *Document final*. Au niveau sociétal et politique européen, on peut même rêver d'une contamination prophétique vers d'autres instances que l'Église, pour avancer dans la construction européenne, à l'opposé de tous les replis sur soi délétères, expressions tant des nationalismes que des populismes.

La transformation des Églises locales (les diocèses) est sans doute plus aléatoire, celles-ci étant plus dépendantes des personnes responsables et en lien avec leurs cultures propres. Quant à la transformation de l'Église catholique dans son ensemble, elle dépendra de trois facteurs : tout d'abord, la manière dont les évêques européens en seront témoins lors de l'assemblée à Rome, en octobre 2023, particulièrement les cardinaux et évêques présents à Prague ; ensuite, ce qui restera de la lettre et de l'esprit du document de Prague dans l'instrument de travail et dans la dynamique des futures assemblées romaines ; enfin, les documents des six autres assemblées continentales.

Comme premier bilan de l'assemblée de Prague, on peut se risquer à retenir d'abord une transformation des participants et des participantes. L'expérience spirituelle et ecclésiale a été comparée de manière osée par une déléguée slovaque à une forme de Pentecôte,

expression finalement non retenue lors de la dernière assemblée plénière. Beaucoup regrettaient aussi soit du « trop », soit du « trop peu » dans le texte final. Ce fut en tout cas une expérience forte, une expérience de l'action de l'Esprit saint dans la communion de personnes pourtant très diverses. L'oubli d'une intronisation de l'évangéliste au début – le rite synodal par excellence depuis le concile d'Éphèse en 431¹³ – fut rattrapé à l'ouverture du deuxième jour. Il était clair pour tous et toutes que c'était bien le Christ qui présidait cette assemblée, sans quoi elle ne serait pas arrivée à si bon port.

Dans l'ensemble, le problème réside paradoxalement dans la qualité de l'expérience. Ceux et celles qui ne l'ont pas vécue risquent de rester passivement sur le bord de la route, sans même percevoir ce qu'ils et elles manquent pour eux-mêmes et pour l'Église. La synodalité est un principe qui nourrit l'action de l'Église, un principe de transformation. Il ne transforme qu'en étant mis en œuvre. L'expérience vécue à Prague peut être vue comme analogue, spirituellement et humainement, à celle qui a été vécue parfois localement par des participants et participantes d'assemblées synodales lors de la première phase, telles que documentées dans les collectes nationales. Le *learning by doing* (« apprentissage par la pratique »), mis en avant dès le début du processus en octobre 2021, est donc essentiel. C'est en tout cas une caractéristique de l'assemblée de Prague et une caractéristique innovante – sa force et sa faiblesse – de tout ce synode romain des évêques qui se déploie actuellement.

Arnaud JOIN-LAMBERT



Retrouvez le dossier « **Réforme de l'Église** »
sur www.revue-etudes.com

13. Arn. Join-Lambert, « L'évangéliste pour une mystagogie de la présidence du Christ dans l'assemblée », dans Bruno Bürki et Martin Klöckener (et al.), *Présence et rôle de la Bible dans la liturgie*, Academic Press, Fribourg, 2006, pp. 345-365 (sur www.academia.edu/4278087).